

□ Des missiles antiaériens Mistral achetés par la Norvège. – La marine royale norvégienne a conclu, vendredi 31 août, un contrat avec le groupe français **Matra** qui porte sur l'achat de **missiles antiaériens Mistral pour un montant de 350 mil-**

lions de francs environ. Ces missiles de défense à très basse altitude seront livrés entre 1994 et 1996. Matra s'est engagé **à compenser** cet accord par **l'acquisition de produits industriels norvégiens à hauteur de 75 % de** la valeur de la commande.

La Norvège est le onzième client du Mistral.

2/3 09 90